

30.09.2015 - 11:15 Uhr

La Société Suisse des Entrepreneurs lance une campagne sur les conditions de travail dans le secteur principal de la construction

Bienne (ots) -

La Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) lance une campagne nationale sur les conditions de travail dans le secteur principal de la construction. Les affiches, suspendues sur plus de 1000 chantiers, montrent que la Convention nationale du secteur principal de la construction en Suisse (CN) est de loin la convention collective de travail (CCT) la plus favorable pour les travailleurs des branches de l'artisanat en Suisse. Ainsi, les conditions suivantes sont applicables aux travailleurs sur les chantiers: retraite dès 60 ans, salaire minimal à 5500 francs pour les maçons au bénéfice de la formation requise et même à 4600 francs pour les ouvriers de la construction sans formation. «Au moyen de cette campagne, nous voulons rectifier l'image erronée telle que la diffuse le syndicat Unia concernant les conditions de travail dans le secteur principal de la construction», c'est ce qu'a expliqué Gian-Luca Lardi, président central de la SSE, aux médias lors d'une conférence de presse ce mercredi à Bienne.

Au moyen de sa campagne, la SSE veut montrer qu'elle entend garantir, en 2016 également, les conditions de travail au top dans le secteur principal de la construction. Depuis aujourd'hui mercredi, les affiches sont suspendues dans les quatre langues nationales sur plusieurs centaines de chantiers en Suisse alémanique, en Romandie, au Tessin et dans les régions rhéto-romanches. Elles illustrent, au moyen d'exemples révélateurs, les conditions valables dans la branche et les points en faveur desquels s'engageront les entrepreneurs en 2016 également.

- Retraite dès 60 ans - Nous y tenons. Vos entrepreneurs.
- 5500 francs de salaire minimum pour les maçons - Nous y tenons.
Vos entrepreneurs.
- Semaine de 40,5 heures - Nous y tenons. Vos entrepreneurs.

Dans sa campagne, la SSE ne s'en tient pas qu'aux affiches, mais elle agit aussi en conséquence. «Notre offre pour prolonger la CN est en possession des syndicats déjà depuis juin 2015» a déclaré le directeur de la SSE Daniel Lehmann. Les syndicats s'y sont opposés jusqu'à ce jour, ce qui est incompréhensible, et ils rejettent aussi les points suivants:

- 5500 francs de salaire minimum pour les maçons et constructeurs de routes avec CFC
- 4600 francs de salaire minimum pour travailleurs sans formation
- possibilité de prendre sa retraite à 60 ans grâce au système de retraite anticipée (RA)
- 5 semaines de vacances, 6 semaines à partir de 50 ans
- semaine de 40,5 heures
- 720 jours de salaire payé en cas de maladie et d'accident
- 13e mois de salaire
- 8 jours fériés par an
- garantie de la formation et du perfectionnement professionnels

De plus, les salaires du secteur principal de la construction ont augmenté de 7,8% en termes réels depuis 2008, a indiqué Daniel Lehmann. Maintenant, nous nous trouvons en période de renchérissement négatif caractérisée par un net ralentissement de la conjoncture dans la construction. En effet, au premier semestre, le volume de construction a diminué de 6,8 % par rapport à la période comparable de 2014; les entrées de commandes ont même baissé de 12,2%. Vu cette situation, l'offre visant à ce que la CN continue à être appliquée sans changement est extrêmement généreuse, a déclaré Daniel Lehmann. Et d'ajouter: «la SSE ne parvient pas du tout à comprendre qu'un syndicat puisse rejeter cette offre.

Mis à part les affiches, l'aide-mémoire "CN - L'ÉQUITÉ MÊME" et le portail WEB www.lmvbau.ch - font aussi partie de la campagne (ces deux supports d'information sont aussi disponibles resp. téléchargeables dans plusieurs langues).

Documents à télécharger:

Retraite dès 60 ans:
<http://ots.ch/yYLz4>
5500 francs de salaire minimum pour les maçons:
<http://ots.ch/MPocn>

Contact:

Gian-Luca Lardi
Président central de la SSE
Tél.: +41/79/226'19'64
E-Mail: gllardi@baumeister.ch

Daniel Lehmann
Directeur de la SSE
Tél.: +41/79/129'11'52
E-Mail: dlehmann@baumeister.ch

Martin A. Senn
Sous-directeur de la SSE
Chef du Département Politique + Communication
Tél.: +41/79/301'84'68
E-Mail: msenn@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100778535> abgerufen werden.